

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DES LÉGENDES (58 330 SAINT SAULGE)

DATE : lundi 4 juin 2018

LIEU : bibliothèque de l'école des légendes

DÉBUT DE SÉANCE : 18h00

PRÉSENTS :

Parents élus au conseil d'école : mesdames Lamotte et Derue (à partir de 18h30), monsieur Picard-Cheveau

Élus : madame Quéré, adjointe au maire de la commune, monsieur Gosset, maire de la commune (à partir de 18h30)

Équipe enseignante : mesdames Chevret, Hubert, Gauthy, Nesly et Neveu, monsieur Basely

ATSEM : madame Étienne

Déléguée départementale de l'éducation nationale : madame Gély-Touzet

ABSENTS EXCUSÉS :

Partenaire de l'école : madame Planteline, directrice de l'espace socioculturel

Déléguée départementale de l'éducation nationale : madame Beaume

Madame Devillers, professeure des écoles

Madame Taupin, psychologue scolaire du RASED de Corbigny

Madame Mattès, inspectrice de l'éducation nationale

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : madame Neveu et monsieur Picard-Cheveau

PRÉSIDENT DU CONSEIL : monsieur Basely

CIRCULATION DE LA FEUILLE D'ÉMARGEMENT ET LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR :

ORDRE DU JOUR :

1. Organisation de la rentrée scolaire
2. Bilan intermédiaire du projet d'école
3. Projets pour l'année scolaire 2018/2019
4. Santé des élèves et sécurité à l'école
5. Informations sur la coopérative scolaire
6. Informations sur l'U.S.E.P. (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré)
7. Informations relatives à l'école
8. Informations relatives à chaque classe
9. Constitution de la commission électorale
10. Questions diverses

En préambule, le procès-verbal du dernier conseil d'école est soumis à l'approbation du conseil. Aucune remarque n'est formulée.

1. Organisation de la rentrée scolaire

Équipe enseignante

Mesdames Nesly et Devillers ont été nommées dans une autre école et ne feront pas leur rentrée à l'école des légendes après les vacances d'été. D'autre part, une opportunité professionnelle vient d'être très récemment proposée à madame Neveu qui quittera donc l'école à la fin de l'année scolaire.

Monsieur Basely remercie ses collègues pour leur implication dans l'école. En tant que représentant de parents élu au conseil d'école, monsieur Picard-Cheveau se joint également aux remerciements.

La répartition des classes et des niveaux sera la suivante :

TPS/PS/MS	GS/CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Dispositif ULIS
<i>Madame Hubert</i>	<i>Madame Chevret</i>	<i>Non nommé</i>	<i>Monsieur Basely Non nommé</i>	<i>Madame Gauthy Non nommé</i>

Équipe accompagnante

Madame Étienne, actuellement ATSEM auprès des élèves de la classe de TPS/PS/MS, sera remplacée en septembre 2018. La municipalité informe que le recrutement est en cours et que le candidat retenu sera choisi durant l'été. Madame Hubert et monsieur Basely sont associés au recrutement. Monsieur Basely remercie madame Étienne pour ses nombreuses années au service des enfants.

Organisation du rythme scolaire

La direction des services départementaux de l'Éducation nationale a annoncé vendredi dernier que la proposition d'horaire émise par le conseil d'école a été retenue pour la rentrée prochaine. Monsieur le maire devrait être destinataire très prochainement d'un courrier de madame la directrice académique. À la rentrée prochaine, l'école ouvrira donc ses portes les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00. Il n'y aura plus de classe le mercredi. Selon les informations des services, les transports coordonnés par le conseil régional desserviraient l'école vers 16h10 (information à confirmer par la collectivité régionale).

Par ailleurs, monsieur le maire informe qu'aucune activité périscolaire ne sera mise en place à 16h00. Les enfants seront soit :

- remis à un représentant légal ou une personne autorisée,

- confiés à la Barboulotte (Madame Planteline, directrice de l'espace socioculturel a confirmé par courriel l'ouverture de la Barboulotte dès 16h00),
- remis à un transporteur scolaire.

Pour ce dernier cas, un service de garderie mis en place par la municipalité sera proposé.

À la demande de madame la directrice académique, à partir de la rentrée scolaire prochaine, l'heure hebdomadaire au titre des activités pédagogiques complémentaires (A.P.C.) sera spécifiquement dédiée à la mise en œuvre d'activités relatives à la maîtrise du langage et à la lecture. Les A.P.C. auront lieu les après-midis après 16h00.

2. Bilan intermédiaire du projet d'école

Le projet d'école a été voté lors du conseil d'école du 12 juin 2017. Il s'applique pour une durée de trois ans. Le projet d'école est un document élaboré par les enseignants qui permet d'adapter leurs actions aux réalités et besoins des élèves et du terrain. Les actions de l'école et de chaque classe se réfèrent aux différents parcours du projet d'école (parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours scolaire). Ces actions sont présentées lors de chaque conseil d'école. Chaque année, lors du dernier, un bilan intermédiaire est présenté aux membres du conseil d'école.

Actions du parcours citoyen

Cette année, des conseils d'élèves ont été mis en place. Un dossier de labellisation « éco-école » a été constitué et est actuellement en attente d'une réponse. Les inclusions des élèves d'ULIS ont été renforcées. Plusieurs sorties scolaires ont été proposées aux élèves et des classes se sont engagées dans des correspondances de classe.

Actions du parcours d'éducation artistique et culturelle

Plusieurs classes ont fréquenté des établissements culturels ou découvert le patrimoine local. L'année prochaine, un dispositif autour de la voix sera proposé aux élèves qui bénéficieront d'interventions d'une musicienne intervenante. Un classeur du parcours d'éducation artistique et culturelle qui suivra l'élève durant toute sa scolarité sera mis en place en septembre prochain. L'équipe réfléchit également à la réalisation d'une fresque éphémère sous le préau.

Le numérique à l'école

La plupart des classes élémentaires sont équipées d'ordinateurs. Cette année, un site internet d'école a été créé et le « scolnet » de la classe de GS/CP est toujours utilisé. Les appareils photo de l'école ont un usage pédagogique. Les élèves utilisent les outils numériques pour réaliser des productions. Avant la fin de l'année scolaire, la classe de madame Neveu devrait être équipée d'un vidéoprojecteur.

Action du parcours éducatif de santé

L'équipe a produit une progression d'enseignement sur l'éducation à la santé. Cette progression a d'ailleurs été validée par l'infirmière scolaire. Ainsi, dans chaque classe, les écoliers apprendront des gestes et des connaissances sur la santé, l'alimentation, le sommeil, les écrans et l'hygiène. « L'apprendre à porter secours » (A.P.S.) est enseigné dans le cadre des actions de liaison avec le collège. Une association USEP de sport scolaire a été créée en début d'année scolaire. L'infirmière scolaire est intervenue à l'école auprès de deux classes pour évoquer le thème de l'hygiène.

Par ailleurs, un livret d'accueil à destination des parents d'élèves nouvellement scolarisés a été rédigé par l'équipe. Il est remis lors de l'admission des futurs élèves de maternelle.

3. Projets pour l'année scolaire 2018/2019

Contrat local d'accompagnement scolaire (C.L.A.S.)

Afin d'accompagner les familles dans la réussite de leur enfant, l'équipe des enseignants et l'espace socio-culturel « cœur du nivernais » mettront en œuvre deux contrats locaux d'accompagnement scolaire (C.L.A.S.) dès la prochaine rentrée.

Les C.L.A.S. sont des dispositifs mis en place par l'espace socio-culturel et qui regroupent un ensemble d'actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'école, sont centrées sur des apports nécessaires à la réussite scolaire. Ces champs d'intervention, à vocation éducative, contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève et à de meilleures chances de succès à l'école. L'implication est quadripartite : les enfants, leurs parents, l'espace socioculturel et l'école. Les enseignants sont partie prenantes dans la conception et réalisation du dispositif.

Le choix de l'équipe s'est orienté sur deux C.L.A.S. « relaxation et estime de soi » pour deux tranches d'âge différentes (enfants jusqu'au CP et élèves à partir du CE1). Une intervenante, Murielle Denimal, proposera des ateliers deux fois par semaine à partir de 16h00. Les familles intéressées pourront d'ores et déjà se manifester dans les semaines à venir. Une information sera prochainement diffusée aux familles.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'école (parcours scolaire).

Activités pédagogiques complémentaires / parents

Toujours pour accompagner les familles dans la réussite de leur enfant, les enseignants proposeront aux parents, par petits groupes, de venir assister aux séances d'A.P.C. (activités pédagogiques complémentaires). Ce dispositif permettra d'explicitier les attentes

de l'école, de conseiller les familles pour aider leur enfant à progresser ou à réaliser ses devoirs, de proposer des présentations d'outils ou de matériel de classe, ... Les enseignants pourront aussi recommander des activités à mettre en place à la maison.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'école (parcours scolaire).

Dispositif « voix »

L'année scolaire prochaine, la communauté de communes « Amognes Cœur du Nivernais » proposera et financera des séances d'éducation musicale hebdomadaires aux enfants de toutes les classes. Ces séances, sous la responsabilité des enseignants, seront animées par une musicienne-intervenante en milieu scolaire. L'un des principaux objectifs de ces interventions sera de préparer un spectacle par classe qui sera présenté lors de la cinquième édition du « festival de la voix » qui aura lieu en mai 2019 à Saint Saulge (sous réserve). En préambule de ce dispositif, un spectacle de chants a été proposé à tous les élèves de l'école vendredi 27 avril.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'école (parcours d'éducation artistique et culturel).

Jardin pédagogique de l'école

En accord avec la municipalité, l'école va investir son jardin pédagogique. Espace situé entre le bâtiment du bas, la cantine et dans son prolongement, ce jardin sera bientôt clôturé et accessible par une porte entre la classe ULIS et celle des CM. Les enseignants projettent de créer des espaces d'observation de la biodiversité, de plantation, d'installer des abris à insectes, des nichoirs à oiseaux, des objets sonores, ...

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'école (parcours citoyen).

Échappée lecture

Durant l'année scolaire 2018/19, plusieurs classes participeront à « l'échappée lecture », prix de littérature jeunesse organisé par la Bibliothèque départementale de la Nièvre. Les écoliers/lecteurs seront invités à lire huit titres sélectionnés pour chaque catégorie d'âge et à élire leur livre préféré. Les titres ayant reçu le plus de suffrages dans le département sont élus gagnants dans leur catégorie.

Cette action, en partenariat avec la bibliothèque municipale, s'inscrit dans le cadre du projet d'école (parcours d'éducation artistique et culturel).

Monsieur Basely remercie les bénévoles de la bibliothèque municipale pour leur accueil et leur investissement.

Des carnets... en voyage

Projet littérature des écoles du secteur de collège de Saint Saulge

François Place, auteur de littérature de jeunesse, a construit une œuvre autour du thème des voyages et de la découverte du monde, constituée de plusieurs romans et d'albums illustrés. François Place sera présent à Saint Saulge le jeudi 9 mai 2019 pour rencontrer les élèves du cycle 3 du collège et des quatre écoles du secteur. Pour l'accueillir, les collégiens et écoliers vont rédiger des carnets de voyages imaginaires sur les conseils des professeurs des écoles, de monsieur Dérou, professeur de français du collège et de madame Cunat, professeur d'arts plastiques. Plusieurs rencontres entre les classes sont d'ores et déjà prévues.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'école (parcours d'éducation artistique et culturelle et parcours scolaire).

D'autres projets actuellement à l'étude seront présentés lors du premier conseil d'école de l'année scolaire 2018/19.

4. Santé des élèves et sécurité à l'école

Radon

À la demande du conseil des maîtres de l'école, la municipalité de Saint Saulge a financé un boîtier permettant la mesure du taux de radon dans l'air. Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle. Depuis plusieurs semaines, nous effectuons une campagne de relevés qui a débuté dans la salle des maîtres puis dans la classe des CE (classe de madame Neveu) avant les vacances d'avril. Actuellement, les relevés sont effectués dans la classe de madame Hubert. Les informations affichées relèvent une concentration importante et qui ne diminue pas malgré de longues périodes d'aération. Il y a plusieurs années, des travaux avaient été réalisés dans l'école et permis de réduire les concentrations dans les classes des CM, des GS/CP, de la nouvelle classe ULIS, de la salle d'activité et du dortoir de la maternelle. Les classes de CE et TPS/PS/MS ainsi que la salle des maîtres n'étaient pas concernées par ce chantier.

Monsieur le maire informe le conseil que le budget nécessaire à la réalisation de travaux a été prévu au budget de la commune. Compte-tenu de la lourdeur de ce type de chantiers, les travaux auront lieu durant l'été.

Présentation des projets d'accueil individualisé (P.A.I.)

Le projet d'accueil individualisé (P.A.I.) concerne les enfants atteints de troubles de la santé tels que :

- pathologie chronique (asthme, par exemple),
- allergies,
- intolérance alimentaire.

Le P.A.I. est un document écrit qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant à l'école. Il autorise aussi l'administration de médicaments sur le temps scolaire. En accord avec la municipalité, il concerne également le temps périscolaire. Le P.A.I. est élaboré à la demande de la famille. Il peut être proposé par le directeur d'école.

5. Informations sur la coopérative scolaire

La parole est donnée à madame Chevret, mandataire de la coopérative scolaire. La fonction de mandataire permet, au nom de l'OCCE, de déléguer le pouvoir de signer des chèques et tenir les comptes de la coopérative scolaire de l'école.

Les comptes sont tenus à jour avec Madame Gauthy et tous les enseignants participent aux conseils de coopérative. Il serait souhaitable qu'en septembre, un parent et un enseignant vérifient et approuvent les comptes de 2017/2018.

Le 30 avril, le compte présentait un solde créditeur de 7536,63 €.

Les grosses dépenses auront surtout lieu en fin d'année (1 200 € pour la sortie à Pouilly-sur-Loire, 450 € pour la sortie au parc Les Z'accrochés, 257 € pour la sortie à Baye, plusieurs sorties pour les élèves de maternelle). En début d'année, les enseignants ont prévu un budget d'environ 60€ par élève pour les sorties. La coopérative a également payé le cinéma, de nombreux frais de SACEM, des confettis, des gants de jardinage, des boîtes de jeux pour la récréation, ...

Les entrées d'argent proviennent des ventes de photos individuelles 470 €, de chocolats 1 200 €, d'objets confectionnés au marché de Noël 200 €, des dons 1 800 €.

Une subvention de 1 400 € sera versée par la commune de Saint Saulge. La coopérative scolaire vend actuellement des photographies de classe et d'école et organise une tombola et un barbecue payants lors de la fête de l'école. La partie de jeu sera gratuite.

Tout l'argent récolté cette année servira en 2018/2019. L'école finance toutes ses sorties et interventions avec la coopérative scolaire.

Plus il y a de recettes et d'actions, plus les classes ont des possibilités de sorties.

6. Informations sur l'U.S.E.P. (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré)

La parole est donnée à madame Gauthy, trésorière de l'association USEP des p'tites légendes.

Sur la base du volontariat, les élèves des classes de CM et d'ULIS ont participé à une rencontre acrosport, mercredi 7 mars.

Par ailleurs, les élèves sont maintenant prêts pour le « P'tit tour à vélo » qui aura lieu mercredi 6 juin. Ils vont parcourir 41,5 kilomètres au départ de Saint Benin d'Azy pour rallier le circuit de Magny-Cours sur lequel ils paraderont devant la tribune des personnalités officielles. Ils porteront fièrement les couleurs de l'école et de la commune. Un remerciement très particulier est adressé aux huit parents accompagnateurs très investis et disponibles qui ont permis de procéder à une préparation de qualité. La municipalité est également associée aux remerciements. En effet, les services techniques apportent leur aide en transportant les bicyclettes des enfants.

Une rencontre supplémentaire sera proposée aux licenciés. Mercredi 27 juin, en partenariat avec l'association sportive du collège, l'association des p'tites légendes organisera une rencontre USEP/UNSS autour de trois activités : le basket, le disc-golf et le biathlon (sarbacane et course). Ce moment sera l'occasion de faire se rencontrer les CM de l'école et les sixièmes du collège. Saint Saulge a été choisi pour expérimenter ce nouveau type de rencontre entre les associations de sport scolaire du premier et du second degré.

Le samedi 30 juin, les volontaires participeront au triathlon départemental de l'USEP.

L'association fait toujours appel aux adultes volontaires, parents d'élèves pour s'investir et aider à la gestion. Une demande de subvention a été adressée à la municipalité.

7. Informations relatives à l'école

Des remerciements sont adressés à la municipalité qui a réalisé quelques travaux dans l'école durant les vacances d'avril.

Visite médicale de la P.M.I.

Le médecin de prévention et l'infirmière-puéricultrice de la protection maternelle infantile (P.M.I.) ont réalisé des bilans pour les élèves de moyenne section.

Exercice de confinement

Dans le cadre du P.P.M.S. (plan particulier de mise en sûreté), un exercice de confinement a été réalisé vendredi 9 mars 2018. Cet entraînement s'est très bien déroulé. Préalablement à celui-ci, les enseignants avaient discuté avec les élèves des raisons de cet exercice afin de dédramatiser la situation et de donner les consignes.

Fête de printemps

Les enfants étaient invités à se déguiser des pieds à la tête sur le thème « Tous coiffés ! » mercredi 21 mars. L'école a défilé dans les rues de Saint Saulge et les adultes présents ont été invités dans la cour de l'école pour une « flash mob ».

Nous remercions la municipalité pour la sonorisation ambulante.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'école (parcours d'éducation artistique et culturelle).

Verger de sauvegarde de la commune

Dans le cadre des apprentissages de sciences et du dispositif éco-école, l'école s'est rendue par classe au verger de sauvegarde de la commune vendredi 11 mai pour une opération découverte et paillage. Les élèves ont été accueillis par des bénévoles à qui nous adressons nos remerciements.

Lire et faire lire

Depuis quelques semaines, les jeudis, durant la pause méridienne, les élèves peuvent bénéficier de l'intervention de l'association « Lire et faire lire ». Madame Labrune, retraitée lit à haute voix des livres divers et variés à des groupes d'élèves volontaires. Le plaisir de lire et la rencontre entre les générations font partis des objectifs de cette action.

Nous espérons pouvoir renouveler cette opération à la rentrée prochaine. Pour cela, nous recherchons des volontaires âgés de plus de 50 ans.

Fête de la musique

L'école participera à la fête de la musique organisée par la municipalité et les associations de Saint Saulge. Les écoliers produiront un spectacle de chants à 14h30 sur la place de la mairie, vendredi 22 juin. Nous invitons les familles à venir assister à cette représentation sur le thème de l'eau.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'école (parcours d'éducation artistique et culturelle).

Pavillon du milieu de Loire

Les classes élémentaires de l'école se rendront au pavillon du milieu de Loire à Pouilly-sur-Loire jeudi 5 juillet 2018. À cette occasion, dans le cadre du dispositif éco-école, ils participeront à plusieurs ateliers sur le thème de l'eau.

8. Informations relatives à chaque classe

Classe de TPS/PS/MS

Les élèves ont pratiqué diverses activités sur les thèmes de l'eau et des animaux de la ferme : ils visiteront la ferme pédagogique du C.A.T. de Decize. Ils élargissent leurs connaissances sur ces thèmes en découvrant les documentaires, réseau de lecture du mois.

Une sortie scolaire à l'étang de Baye sur le thème de l'eau avec une intervention de Christophe Page est organisée. Ce sera un voyage partagé avec les élèves de CM1 et CM2.

Une rencontre avec les classes maternelles de Rouy, Billy-Chevannes, Ville-Langy et Alluy est prévue à l'école de Saint-Saulge le 28 juin. Des ateliers sportifs et de land'art seront proposés aux élèves.

Des promenades dans les bois de Saint-Saulge auront lieu les lundis restants.

Accueil des futurs élèves avec la Barboulotte les mardis : 29 mai et 5, 12 et 19 juin.

Classe de GS/CP

En période 4 et en période 5, 6 élèves de CP ont bénéficié d'APC.

La psychologue scolaire a effectué le bilan d'un élève ce trimestre.

La classe poursuit sa correspondance scolaire.

Le compte Scolnet est régulièrement mis à jour ; il est consulté par 8 parents assidus ainsi que par le directeur et l'animatrice pédagogique de la circonscription. Les textes sont produits par les élèves et dictés à la maîtresse.

Les élèves de seconde de l'IPERMA sont accueillis en stage filé, une matinée toutes les 3 semaines environ.

Les élèves entretiennent le jardin (semis, arrosage, désherbage).

Dans le cadre du parcours de santé, l'infirmière scolaire est intervenue pour parler de l'hygiène au quotidien.

Une sortie chez les pompiers a eu lieu le 4 juin à la caserne de Saint-Saulge.

Une grande séance sportive est prévue à l'accrobranche de Sauvigny-les-Bois, vendredi 8 juin et des randonnées autour de l'école sont programmées jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Afin de préparer le spectacle de chants qui sera présenté lors de la fête de la musique, les élèves de GS/CP sont accueillis par madame Neveu, ce qui permet aux CP de découvrir l'espace de leur future classe. De son côté, madame Chevret reçoit les CE auxquels elle propose un travail autour de la littérature et la production d'écrit.

Classe de CE

En quatrième période, 6 élèves ont bénéficié de séances d'APC (méthodologie) ; en cinquième période, 6 autres élèves ont travaillé en remédiation mathématique (numération).

Le 19 mars, la classe a profité d'une initiation aux arts du cirque, organisée par les élèves de l'IPERMA et encadrée par un animateur de l'association « Acroballe Circus ».

Le 27 mars, a eu lieu à l'école, une rencontre de secteur avec les CE des écoles de Bona et de Crux-la-Ville sur le thème de « l'Océanie et la culture aborigène ». Trois ateliers ont été proposés :

- littérature avec la découverte d'un album (« La sagesse de Wombat » de M. Morpugo) ;
- arts visuels : étude de techniques et productions collectives ;
- musique et danse : présentation d'instruments et de musiques traditionnelles.

Les 25 et 30 mars, la classe a participé à un petit projet « pêche » qui s'est déroulé en deux parties : théorique et pratique. Dans un premier temps, un animateur de la fédération départementale de la pêche est venu en classe présenter le milieu aquatique. Dans un deuxième temps, les élèves ont bénéficié d'une initiation à la pêche à l'étang du Merle.

Classe de CM

Dans le cadre des A.P.C., en période 4, quatre élèves ont bénéficié d'un renforcement de la fluidité de leur lecture à haute voix et en période 5, quatre autres approfondissent leur démarche de production de textes.

Le RASED interviendra en juin pour réaliser le bilan d'un élève.

Sur les quatorze CM2, onze seront scolarisés au collège de Saint Saulge, deux le seront à Nevers et un élève est maintenu.

Semaine des mathématiques

La classe a participé à la semaine des mathématiques. À cet effet, les élèves ont coopéré lors de deux épreuves du concours Eurêkamaths.

Accros de brique

Pour clore la « classe robot », les CM ont exposé leurs robots et présenté leurs apprentissages lors de la manifestation « Accros de briques » qui a eu lieu à la salle polyvalente de Saint Saulge, dimanche 25 mars. Cet événement était organisé par le comité des fêtes auquel nous adressons nos remerciements pour leur accueil.

Journée arts et culture

Dans le cadre des enseignements d'arts, une sortie scolaire a été organisée jeudi 5 avril. Les élèves ont visité des installations artistiques sur le thème de « la classe renversée » au centre d'art contemporain de Pougues-les-Eaux. À 20h00, ils ont assisté au spectacle « Hullu » à la maison de la culture.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'école (parcours d'éducation artistique et culturelle).

Intervention du SIAEP des Amognes (syndicat d'alimentation en eau potable)

Dans le cadre des enseignements de géographie et de l'éco-école, monsieur Quenault, chef de service au SIAEP des Amognes est intervenu en classe lundi 30 avril. Les élèves ont pu approfondir leurs connaissances sur l'organisation d'un réseau d'eau potable et plus particulièrement celui de Saint Saulge.

Réalisation d'un film

Dans le cadre du festival « la Bêête et Laine » organisé par l'espace socioculturel cœur du nivernais, les classes de CM et d'ULIS ont entrepris de réaliser une partie d'un film qui sera projeté vendredi 20 juillet en ouverture du festival. Ce film présentera le quotidien d'un berger et de son élevage de moutons. Pour ce projet, les élèves sont accompagnés par Yann Dupont, réalisateur. Nous remercions l'espace socioculturel pour cette proposition.

Intervention de la fédération départementale de la pêche

Dans le cadre des enseignements de sciences, les élèves des classes de CE et CM ont bénéficié d'une intervention de la fédération départementale de la pêche vendredi 25 mai. Les enfants ont été sensibilisés à la connaissance du milieu aquatique, des espèces locales et de la chaîne alimentaire. Une initiation à la pêche a été proposée mercredi 30 mai à l'étang du Merle de Crux-la-ville.

Sortie nature à l'étang de Baye

Dans le cadre du dispositif « éco-école », les classes de TPS/PS/MS et de CM se rendront à l'étang de Baye le 25 juin 2018. Ils bénéficieront d'une intervention de Christophe Page, guide-naturaliste. Une randonnée est également prévue.

Actions de liaison avec le collège et les écoles du secteur

Une journée « poésie et défis mathématiques » a été organisée mardi 27 mars en présence de toutes les écoles du secteur de collège de Saint Saulge.

Monsieur Gouel, principal-adjoint du collège, est venu rendre visite aux futurs collégiens le 3 mai. Il a ainsi pu présenter le fonctionnement de l'établissement et les projets.

Une sortie vélo avec les écoles de Rouy et Bona était prévue lundi 23 mai. Elle a malheureusement été écourtée en raison des prévisions météorologiques orageuses.

Le 7 juin, les écoliers participeront à une troisième journée de liaison au collège. Ils enrichiront leurs apprentissages dans le domaine de « apprendre à porter secours ». Les professeurs de langue (allemande et espagnole) et d'arts plastiques proposeront également des séances d'initiation.

Monsieur Prost, professeur de sciences, animera une sortie scolaire. Les enfants chemineront dans Saint Saulge pour découvrir l'organisation géologique de la commune et du massif morvandiau.

Madame Dagobert, professeure de technologie, a co-animé une séance de robotique en classe dans le cadre de la « classe robot ». Pour permettre aux élèves d'observer des robots à usage industriel, mardi 19 juin, la classe visitera le site industriel Faurecia à Cercy-la-Tour. Les futurs sixièmes sont invités à la porte-ouverte du collège qui aura lieu mardi 19 juin à 17h00.

Toutes ces actions s'inscrivent dans le cadre du projet d'école (sécurisation du parcours scolaire).

Classe ULIS

Les inclusions en classes ordinaires et pendant les sorties ont été renforcées. Un conseil d'élèves a été mis en place. Deux élèves participent aux rencontres USEP avec les CM.

Les élèves ont assisté à la troisième projection du projet école et cinéma avec le film « Une vie de chat » (remerciement à la mairie pour les locaux) ainsi qu'à l'avant première du projet voix et à l'intervention de l'infirmière scolaire avec les GS/CP.

Ils ont participé à l'opération « Jouons la carte de la fraternité » organisée par la Fédération des Œuvres Laïques. Il s'agissait de sensibiliser les élèves au respect et à la tolérance sur la base d'ateliers d'écriture et d'analyse de photographies.

Ils travaillent également sur le projet de film « Bêête et Laine » avec les CM.

Ils ont mené plusieurs actions sur le thème de l'eau notamment en effectuant régulièrement des relevés pluviométriques.

Ils participent à la vie du site internet de l'école en rédigeant des articles.

Ils proposent des séances de lecture d'albums en direction des élèves de maternelle et ils continuent à fréquenter la bibliothèque municipale.

Enfin, d'ici la fin de l'année, ils participeront à la fête de la musique, à la fête de l'école et à la sortie au pavillon du milieu de Loire.

9. Constitution de la commission électorale

Selon l'arrêté du 13 mai 1985, article 1^{er} alinéa 6 à 8, à la fin de l'année scolaire, le conseil d'école doit désigner en son sein une commission composée du directeur d'école, président, d'un enseignant, de deux parents d'élèves, d'un délégué départemental de l'éducation nationale ainsi que, éventuellement, d'un représentant de la collectivité locale. Cette commission est chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections qui auront lieu à une date qu'elle choisira, en accord avec les représentants des associations de parents d'élèves de l'école, parmi les dates fixées par le ministre de l'éducation nationale. Cette commission constituée en bureau des élections, établit les listes électorales, reçoit les bulletins de vote par correspondance sous double enveloppe, organise le dépouillement public et en publie les résultats. En cas d'impossibilité de constituer la commission ou en cas de désaccord au sein de celle-ci sur les modalités

d'organisation du scrutin, les opérations susmentionnées incombent au directeur d'école qui veille à l'application de la réglementation en vigueur.

En tant qu'enseignante, madame Gauthy se porte candidate. Madame Derue est également volontaire.

10. Questions diverses

Aucune question n'a été adressée au président du conseil.

Rappel : le mandat des parents d'élèves élus reste effectif jusqu'aux prochaines élections.

Remerciements aux membres du conseil d'école pour la qualité des échanges et leur implication dans la vie de notre petite école publique. Chacun apporte sa pierre dans la construction d'une école au service des apprentissages de tous les élèves.

La séance est close à 19h35.

<i>Aucun autre conseil n'est prévu pour cette fin d'année scolaire.</i>
